

LOTISSEMENT
"PRIVILEGE"
PLAN DE DIVISION
PLAN D'IMPLANTATION
Echelle : 1/500

Implantation le : 21/09/2022	3	DD/FB
Rebornage après travaux le: 10/02/2023	4	DD/FB
Modification lot 4 le: 18/06/2024	5	OSC
Numérotation cadastrale le: 31/10/2024	6	OSC
DOSSIER N° 2581	..	Fichier : 2581_P_1.dwg

**BERTHEAU
SAINT-CRIQ**

Successeurs de
MM. BERTHIER & MAUGARD
**GEOMETRES
EXPERTS**

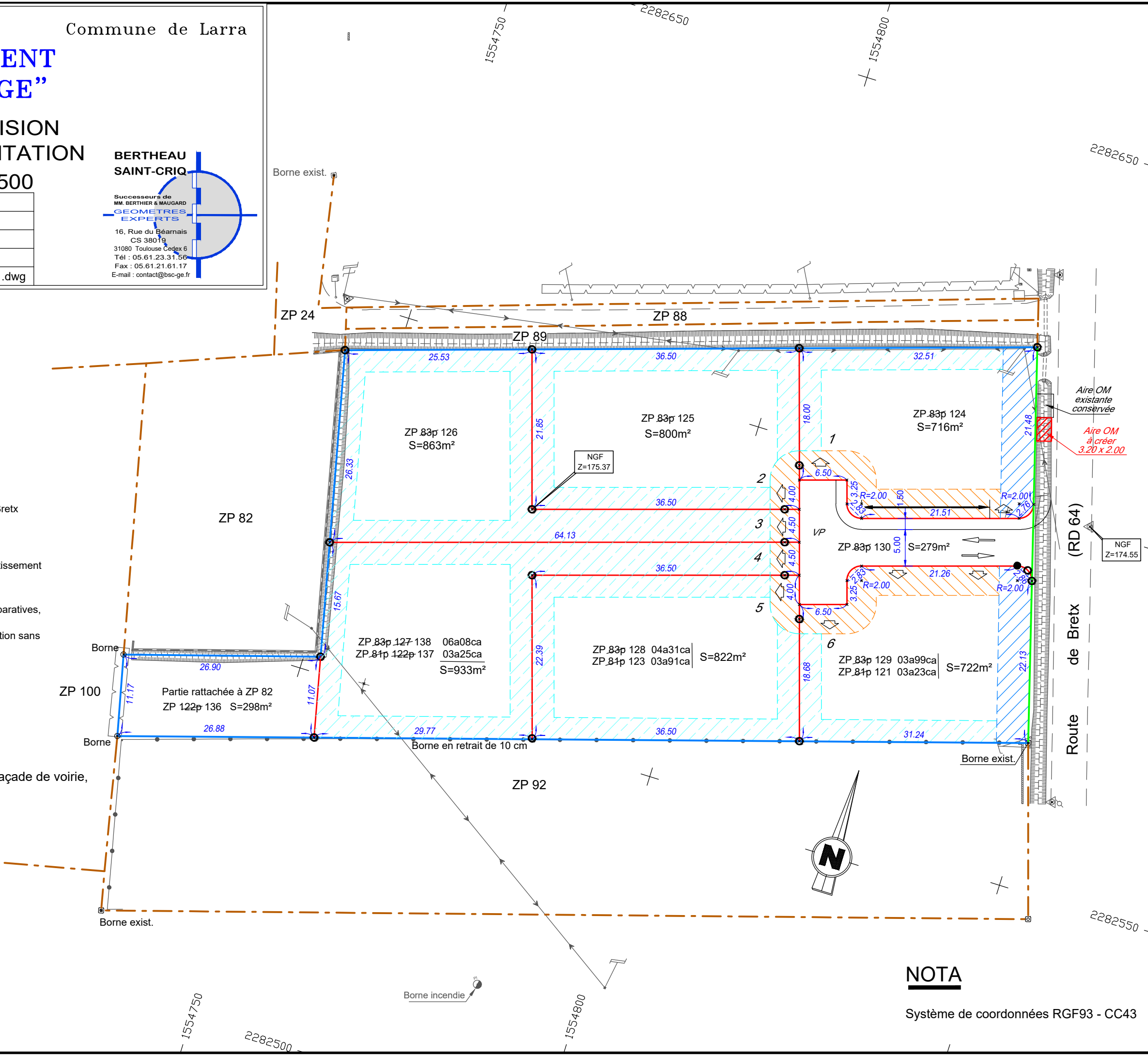
16, Rue du Béarnais
CS 38019
31080 Toulouse Cedex 6
Tél : 05.61.23.31.56
Fax : 05.61.21.61.17
E-mail : contact@bsc-ge.fr

LEGENDE

- Application figurative du plan cadastral
- Limite suivant bornage dressé par le géomètre soussigné
- Limite suivant arrêté d'alignement du 14/09/2022
- Limite séparative des lots
- Accès au lot
Pour les lots 1 & 6 la position de l'accès est laissée libre, elle sera définie au permis de construire
- Zone d'interdiction d'accès pour le lot 1.
- Bande de recul des constructions par rapport à la route de Bretx
Recul de 10,00m par rapport à l'axe de la voie
- Bande de recul des constructions par rapport à la voie du lotissement
Recul de 4,00m par rapport à la limite de la voie
- Bande de recul des constructions par rapport aux limites séparatives, (hors annexes et piscines, voir PLU)
Recul au moins égal à la moitié de la hauteur de la construction sans pouvoir être inférieur à 3,00m .

LEGENDE IMPLANTATION

- Borne
Le retrait des bornes sur les limites latérales, en façade de voirie, est de 2.00m, sauf indication contraire au plan.
- Clou



NOTA

Système de coordonnées RGF93 - CC43